Titre : **LA MARINE FRANCAISE EN 1894**	Référence : **ANCESTRAMIL** **MARINE** **Bâtiments**
Auteur : **L DELAMARRE**	Origine : **Bibliothèque personnelle**
Référence : **LES INVENTIONS NOUVELLES** **REVUE UNIVERSELLE** **Directeur-Rédacteur en chef** **Henri FARJAS** **Ingénieur, ancien officier d'artillerie** **20 juin 1894**	Transcripteur : **Marie France ROBELIN** Date : **Mars 2010**

Ancestramil

Marie France ROBELIN
Mars 2010

MARINE FRANCAISE EN 1894

La marine française possède, à l'heure actuelle, 48 cuirassés, comprenant ceux qui sont en chantiers, 23 croiseurs en acier, 18 avisos-torpilleurs et 170 torpilleurs.

Par rang d'ancienneté, voici les noms de ceux qui, il y a dix ans, étaient des cuirassés d'escadre de premier rang, et qui durent céder leur place à un modèle plus récent été plus perfectionné : « Marengo », « Suffren », « Océan », « Colbert », « Richelieu », « Friedland » et « Trident ». Tous ces navires sont du même modèle ; ils mesurent 99 mètres de long et filent maintenant douze nœuds, maximum ; leur armement se compose de 8 pièces de 14 en batterie, 4 pièces de 27 centimètres dans le fort central, 4 pièces de 24 en tourelles sur le pont, 2 à tribord et 2 à bâbord et 2 pièces de 16 centimètres, une en chasse, l'autre en retraite ; 12 canons-revolvers, 2 canons à tir rapide de 65 millimètres et 4 tubes lance-torpilles complètent leur armement.

La plupart de ces navires comptent parmi notre escadre du Nord ; leur mise à l'eau remonte à 1872-1875.

Depuis cette époque les constructions navales furent poussées avec la plus grande activité et l'on mit successivement à l'eau « la Dévastation », « le Redoutable », « le Courbet », « le Hoche », « l'Amiral Baudin », l'Amiral Duperré », « Formidable », « le Neptune », « le Marceau », « le Magenta », « le Brennus », « le Jauréguiberry », le « Charles Martel ».

« le Brennus » est à flot mais n'a pas encore commencé ses expériences de machines ; ce sont ces navires qui sont actuellement nos cuirassés d'escadre de premier rang.
L'armement est beaucoup plus défensif et offensif que celui du type précédent : 4 canons de 34 centimètres arment ces bâtiments ; ces pièces sont sur tourelles sur le pont, 2 pièces de 27 centimètres en chasse et en retraite ; 8 pièces de 16 centimètres à longue volaie, 6 tubes lance-torpilles et 32 canons-revolvers, tant dans les hunes que sur le plat-bord.

Outre ces cuirassés notre marine comprend actuellement 13 garde-côtes cuirassés, qui sont « le Requin », « le Caïman », « l'Indomptable », « le Furieux », « le Terrible », « le Fulminant », « le Tonnerre », « le Tonnant », « la Tempête », « le Jemmapes », « le Valmy », « le Bouvines » et « le Théhouart » ; (ces quatre derniers sont en achèvement dans nos ports de guerre) ; 7 cuirassés de croisière : « Duguesclin », « Bayard », « Vauban », « La Gallissonnière », « le Turenne », « la Victorieuse » et « la Triomphante ; 8 canonnières cuirassées : « Achéron », « Cocyte », « Styx », « Phlégton », « Fusée », « Mitraille », « Flamme » et « Grenade ».
Tous les bâtiments ci-dessus nommés sont cuirassés, mais servent à différents usages, ainsi que leur nom l'indique. Les garde-côtes sont spécialement chargés de la défense des côtes contre les attaques des bâtiments et torpilleurs ennemis. Ces navires sont armés de 2 pièces de 42 centimètres, une sur l'avant, l'autre sur l'arrière (ces pièces sont mues à la vapeur), et de 15 à 20 canons-revolvers.

Ces bâtiments ont un inconvénient, tout en étant exclusivement chargés de la défense des côtes, et peu susceptibles de naviguer au large ; il serait bon qu'ils pussent, par tous les temps, inspecter le large, à quelques milles ; malheureusement, leur poids considérable et leur trop grande largeur, par rapport à leur longueur, ne leur permettent pas de s'éloigner de terre sans

danger pour eux ; de plus, la manœuvre de leur pièce de chasse est toujours difficile, vu le peu de hauteur des plats-bords.

Comme croiseurs, voici ceux que nous possédons :
Croiseurs de 1ère classe :

« Sfax »
« Cécille »
« Tage »
« Alger »
« Isly »
« Jean Bart »
« Dupuy-de-Lôme »
« Chanzy »
« Charner »
« Latouche-Tréville »
« Davoust »
« Suchet »

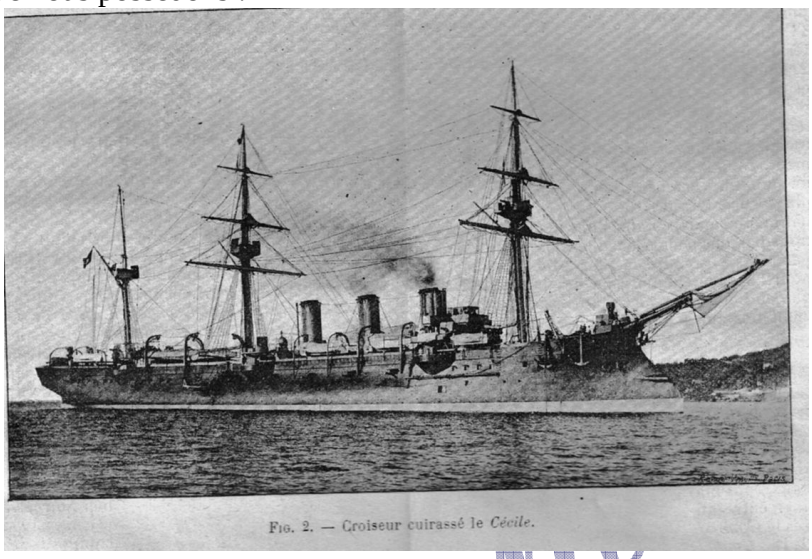


Fig. 2. — Croiseur cuirassé le *Cécile*.

Ces bâtiments furent construits par l'industrie, sauf pour le Dupuy-de-Lôme et « l'Isly », qui furent construits à Brest ; ils filent officiellement 18 nœuds ; mais, en réalité, leur vitesse varie de 16 nœuds 5 à 17 nœuds 5.
Comme armement, 10 pièces de 16 centimètres dans leurs batteries et 8 tubes lance-torpilles ; sur leur pont, 2 pièces de 16 en chasse, l'autre en retraite, et 30 à 40 canons-revolvers et à tir rapide.

Nos croiseurs de 2ème classe sont plutôt construits pour donner la chasse à l'ennemi que pour soutenir un choc ; leur armement est moins fort que celui des croiseurs de 1ère classe, mais leur vitesse est plus considérable. L'armement est composé de 8 pièces de 14 centimètres en batterie sur le pont et de 2 canons de 16 en chasse et en retraite ; 10 canons-revolvers complètent, avec 6 tubes lance-torpilles, leur armement.

Nous possédons exactement 309 torpilleurs, mais 50 au moins sont à réformer. Nous avons encore plusieurs bateaux sous-marins, entre autres « le Gymnote » et « le Goubet » ; ces deux chaloupes (c'est le seul mot à employer) ont fait récemment des expériences fort intéressantes à Cherbourg.

Ancestramil